





MRC de PORTNEUF



Villes et villages
d'art et de patrimoine

Recherche, rédaction et mise en page

Patrick Bouillé

Conception graphique de la page couverture

Sylvain Groleau

Impression

Graphicolor, impression numérique

Édition : décembre 2001

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-9806444-4-7

©Municipalité régionale de comté de Portneuf
185, Route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0
Téléphone : 418-285-3744; télécopieur : 418-285-1703
portneuf@mrc-portneuf.qc.ca

Une vision d'avenir pour notre culture

La politique culturelle de la MRC de Portneuf
a été approuvée par le Conseil de la MRC

Le 3 octobre 2001
(Résolution CR 260-10-2001)



*Le Conseil de la MRC remercie les membres du
Comité de la politique culturelle pour leur précieuse collaboration
ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'enquête sur la culture menée à l'été 2000
de même qu'aux assemblées publiques de consultation tenues en mai 2001*

POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE PORTNEUF

Table des matières

Message du préfet et président de la politique culturelle.....	3
Positionnement de la culture.....	4
Définition.....	5
Portrait de la MRC de Portneuf	
<i>Territoire</i>	6
<i>Peuplement</i>	6
Regard sur la culture portneuvoise	
<i>Des activités de tourisme culturel</i>	8
<i>La vie artistique</i>	9
<i>Patrimoines</i>	9
<i>La bibliothèque: un foyer de la culture</i>	10
Principes directeurs.....	11
Axes d'intervention et orientations correspondantes.....	12
Rôles de la MRC et partenariat.....	17
Membres du Comité de la politique culturelle de la MRC.....	19
Sylvain Groleau, artiste – page couverture.....	21

**Message du préfet et
président du Comité de la politique culturelle**

La présente publication est l'aboutissement d'une longue réflexion sur la situation de la culture dans Portneuf ainsi que l'orientation que le milieu portneuvois désire lui donner.

L'avenir de la culture dans notre région passe obligatoirement par la découverte, la sauvegarde et la mise en valeur des différentes facettes de la vie que nos prédécesseurs se sont appliqués à forger avec courage et conviction, comme seuls de bons visionnaires savent le faire.

Portneuf renferme des richesses incomparables, des paysages de toute beauté. Comme à bien d'autres endroits au Québec, il était naturel de se donner une telle politique culturelle afin que tous les intervenants de notre région puissent compter sur un guide structuré.

Je tiens à souligner la très grande disponibilité de toutes les personnes qui ont accepté de s'impliquer dans cet ouvrage. Les membres du comité chargé d'établir cette politique culturelle chez nous proviennent des différents secteurs géographiques de la MRC et sont reconnus dans leur milieu pour leur dynamisme et leur dévouement à la culture.

Je désire remercier les élus de la MRC de Portneuf qui ont démontré une grande ouverture sur ce sujet quelques fois abstrait que représente la culture. Avec cette publication et tenant compte de l'appui du monde municipal, je suis persuadé que le développement culturel dans Portneuf vient de franchir une étape cruciale et que de très grands espoirs sont permis.



Jacques Bouillé
Préfet de la MRC de Portneuf
Président du Comité de la politique culturelle

POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE PORTNEUF

Positionnement de la culture

En adoptant une politique culturelle, la MRC de Portneuf affirme l'importance des arts, de la culture et du patrimoine dans le développement intégré et durable de son territoire. La culture est source d'identité et de fierté pour la communauté portneuvoise; elle nous distingue à l'intérieur de grands ensembles.

Dans le contexte économique de la mondialisation des marchés comme dans celui, plus politique, de la réforme municipale au Québec, la réalité territoriale¹ à laquelle s'identifie la population prend une signification des plus importantes. Sur un territoire aux contrastes multiples, l'identité régionale devient une référence subtile, difficile à cerner dans toute sa complexité, mais combien vitale pour le dynamisme social et économique. Vouloir affirmer son identité, c'est proclamer haut et fort sa culture, sa différence.

Conséquemment, le rôle de l'autorité supralocale assumée par la MRC de Portneuf est aujourd'hui de promouvoir cette identité régionale, cette culture portneuvoise, tout en coordonnant par la concertation une stratégie de développement. La promotion, l'acquisition et la mise à jour des connaissances ainsi que la diffusion d'outils de planification et de sensibilisation seront facilitées par la collaboration de partenaires agissant en réseau. Parmi les partenariats souhaités, celui du Gouvernement du Québec contribuera à consolider le leadership de la MRC en matière de développement culturel.

Dans le cadre de l'exercice auquel s'est prêtée la MRC de Portneuf au cours des deux dernières années et qui a conduit à la rédaction du présent document, on peut définir la culture portneuvoise par l'ensemble des activités et des potentiels artistiques, patrimoniaux et socioculturels présents sur le territoire. De façon plus générale, elle correspond à *l'ensemble des valeurs, des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses et intellectuelles qui définissent la société portneuvoise*².

¹ Les caractéristiques géophysiques de notre territoire ne sont pas exclusives à la MRC de Portneuf; elles correspondent à des frontières naturelles qui débordent les limites politiques et administratives de la MRC. L'identité territoriale n'est donc pas exclusive. Par contre, l'exploitation que l'on a fait des ressources naturelles du territoire et son influence sur le peuplement ont écrit une histoire qui est unique à Portneuf. Cette histoire a donné à la collectivité des traits caractéristiques, acquis au gré d'une évolution socioéconomique, qui définissent aujourd'hui la société portneuvoise.

² La définition est tirée de la Politique culturelle de la MRC de la Haute-Côte-Nord publiée en mai 1998.

Définition

Dans le cadre de l'exercice auquel s'est prêtée la MRC de Portneuf au cours des deux dernières années et qui a conduit à la rédaction du présent document, on peut définir la culture portneuvoise par l'ensemble des activités et des potentiels artistiques, patrimoniaux et socioculturels présents sur le territoire. De façon plus générale, elle correspond à *l'ensemble des valeurs, des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses et intellectuelles qui définissent la société portneuvoise*³.

³ La définition est tirée de la Politique culturelle de la MRC de la Haute-Côte-Nord publiée en mai 1998.

Portrait de la MRC de Portneuf

Territoire

La MRC de Portneuf se situe sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre les agglomérations de Québec et de Trois-Rivières. Elle est bornée à l'est par la Communauté urbaine de Québec et la MRC de la Jacques –Cartier, au nord par la MRC du Haut-Saint-Maurice, à l'ouest par les MRC de Francheville et de Mékinac et au sud par le fleuve.

La MRC de Portneuf repose sur un vaste territoire de 4095 kilomètres carrés composé de montagnes, de forêts, de terres agricoles et d'une multitude de lacs et rivières. La région portneuvoise constitue une mosaïque de paysages et s'étend d'est en ouest sur 58 kilomètres et du nord au sud sur 91 kilomètres. Portneuf s'inscrit à l'intérieur de deux unités physiographiques soit les basses-terres du Saint-Laurent et les hautes-terres laurentiennes. Plus de 80% du territoire régional est sous couvert forestier. Le réseau hydrographique de la MRC se compose pour l'essentiel des bassins des rivières Jacques-Cartier, Portneuf, Sainte-Anne et Batiscan. Toutes ces rivières sont des affluents du fleuve Saint-Laurent qui longe le territoire de la MRC sur environ 50 kilomètres.

Peuplement

Dès 1535, Jacques Cartier pose les pieds sur le sol portneuvois à Deschambault, à l'endroit même où prendra forme l'une des premières seigneuries à être concédée sur le territoire : la seigneurie de Chavigny. L'arrivée des premiers colons vers 1665 donne le coup d'envoi au peuplement initial des premiers établissements en bordure du fleuve. Berceau du peuplement de la région, le fleuve Saint-Laurent a par la suite joué un rôle économique et social important en tant que voie de communication et de transport. Le développement de ces nouvelles communautés sera conditionné par l'abondance et la diversité des ressources naturelles.

La dénomination " Portneuf " est intimement liée à la présence du fleuve Saint-Laurent. Elle rappelle la seigneurie concédée à Jacques Leneuf de La Poterie en 1647, premier seigneur de l'endroit. L'expression viendrait de l'appellation " Port " utilisée par les premiers habitants, établis vers 1640, pour décrire un aménagement situé à l'embouchure de la rivière " Port Neuf ", en bordure du fleuve Saint-Laurent. Jacques Leneuf de La Poterie y aurait ajouté la dernière syllabe de son nom " Neuf " pour former " Portneuf ".

Le 17 août 1829, une loi de la province du Bas-Canada créait le comté de Portneuf, en remplacement de celui de Hampshire constitué le 7 mai 1792. Le développement du comté de Portneuf est issu de la colonisation, avant la fin du 17^e siècle, des premières seigneuries situées en bordure du fleuve : celle de Portneuf concédée en 1636 (acte de confirmation en 1647) et érigée en baronnie en 1681 ; celle des Grondines (ou Saint-Charles des Roches) concédée en 1637 ; celle de Chavigny (ou d'Eschambault) concédée en 1640 ; celle de Dombourg (ou de Neuville) concédée en 1653 ; celle de Bélair (ou la Pointe-aux-Écureuils ou encore Les Écureuils) concédée en 1672. De ces seigneuries sont nées les premières paroisses du comté entre 1679

et 1742. À partir de 1739, ces noyaux villageois sont reliés par le chemin du Roy, première voie carrossable au pays, dont le tracé subsiste presque intégralement à certains endroits.

Il faut attendre la moitié du 18^e siècle pour que soient concédées les seigneuries formant l'arrière-pays, soit les seigneuries de Bourg-Louis, en 1741, et Perthuis, en 1753. Ces seigneuries furent occupées seulement cent ans plus tard, au moment où les paroisses riveraines au fleuve Saint-Laurent se démembraient pour former de nouvelles entités municipales.

Avec le développement de l'industrie du bois, l'extension de l'agriculture et l'exploitation des ressources minérales au cours du 19^e siècle, la colonisation gagne graduellement le piedmont. Bénéficiant des voies d'eau sillonnant la région, des villages prennent forme à proximité des cours d'eau qui ont constitué les principaux axes de pénétration du territoire.

Aujourd'hui, la MRC de Portneuf est formée de vingt municipalités représentant les deux tiers de l'espace régional (l'autre tiers étant composé des territoires non organisés). Plus de 46000 personnes vivent dans cette région dont le dynamisme économique est dominé par l'agriculture, la forêt, les activités de transformation (bois, métaux et minéraux non métalliques), le tourisme et la villégiature. Portneuf s'avère la MRC la plus peuplée de la région 03.

Regard sur la culture portneuvoise...

Sur le plan culturel, la MRC de Portneuf est caractérisée par une grande diversité de paysages et d'activités. Le développement culturel y est supporté par un nombre important de groupes bénévoles travaillant à la promotion des arts ainsi qu'à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine. Près d'une quarantaine de ces groupes existent actuellement dans Portneuf et le tiers d'entre eux participent aux travaux de la table de concertation Culture, l'une des douze tables sectorielles de concertation de la MRC de Portneuf. Ce bénévolat culturel, dans les domaines du patrimoine, des arts et du loisir municipal, donne également lieu à des partenariats fructueux avec les municipalités sensibilisées aux valeurs économique et sociale de la culture.

Ces nombreuses réalisations sont largement diffusées au moyen d'un réseau de médias locaux étendu à tout le territoire et grâce à la collaboration de plusieurs médias régionaux dont le journal hebdomadaire et la radio FM de Portneuf. On s'entend d'ailleurs, à ce sujet, pour reconnaître le travail exemplaire de production et de diffusion de la télévision communautaire de Saint-Raymond, fleuron des communications portneuvoises avec ses trente années d'existence. On ne pourrait aussi passer sous silence la présence d'un réseau dynamique de 14 centres d'accès communautaire à Internet, branchant la communauté portneuvoise sur le monde. Enfin, l'embauche en 1998 par la MRC d'un agent de développement culturel, grâce au programme Villes et villages d'art et de patrimoine, a contribué à dynamiser le milieu régional et a permis à la table Culture de mettre de l'avant de nombreux projets.

Des activités de tourisme culturel

On observe depuis plusieurs années une concertation et une mobilisation autour de la mise en valeur et de la promotion du corridor touristique du chemin du Roy. Initié en 1986, un produit intéressant a été développé avec le circuit des églises classées de Grondines, Deschambault, Cap-Santé et Neuville. Incidemment, les intervenants portneuvois ont obtenu de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec la reconnaissance du corridor touristique du chemin du Roy qui s'est traduite par un affichage touristique adéquat de la part du ministère des Transports. Un autre circuit, *Le Portneuf des artistes*, a été mis sur pied en 1998 et met en valeur les artistes ayant marqué l'histoire de la région.

Le patrimoine constitue l'atout concurrentiel qui amène le touriste à choisir une région plutôt qu'une autre. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'on se préoccupe de plus en plus du développement touristique des sites religieux et de l'attrait que représentent les paysages exceptionnels de Portneuf. Par surcroît, la mise en valeur globale du territoire et de notre histoire collective est favorisée par la présence d'équipements de qualité servant à l'interprétation du patrimoine. Ce vaste réseau muséal (centres d'interprétation et d'exposition, lieux d'interprétation du patrimoine) est à l'heure actuelle composé des équipements suivants: Caserne du lin à Saint-Léonard, site de pêche Déry et moulin Marcoux à Pont-Rouge, ancien moulin à vent à Grondines, moulins de la Chevrotière et vieux presbytère à Deschambault, Centre d'interprétation de l'omble fontaine à Saint-Raymond, Centre d'interprétation de la passe migratoire à saumons à Cap-Santé, Centre du granit à Rivière-à-Pierre et les églises classées mentionnées plus haut.

La vie artistique

Portneuf se distingue par une vie artistique locale en développement qui a su donner à la région des artistes dont la renommée dépasse les frontières de la MRC : Luc Plamondon, Lynda Lemay, Gabriel et Denys Arcand, Gisel Boulianne, Micheline Beauchemin, Fabien Pagé et bien d'autres encore. Un premier répertoire des ressources artistiques régionales a été publié en 1997 et depuis, un regroupement des artistes de la région a été créé, soit la Société artistique régionale de Portneuf. Cette vitalité artistique se fonde également sur l'histoire avec des artistes tels Louis Jobin (sculpteur), Alain Grandbois (poète), Wilfrid Richard (art populaire), Antoine Plamondon (artiste peintre) et Rodolphe Mathieu (musicien et compositeur). Des activités ponctuelles, symposiums et expositions, les Journées de la culture et les nombreux festivals organisés localement sont autant d'opportunités de prendre contact avec le dynamisme artistique des portneuvois et constituent souvent une fenêtre sur la culture régionale, voire nationale. Au chapitre des activités socioculturelles, les programmations des services de loisirs municipaux favorisent une meilleure participation de la population à la vie culturelle. De plus, on retrouve sur le territoire de la MRC des équipements culturels qui favorisent la diffusion des arts dont la salle Luc Plamondon à Donnacona, la salle Lynda Lemay et la galerie Raymond-Turgeon du Moulin Marcoux à Pont-Rouge ainsi que l'École régionale de musique du Vieux Couvent et le moulin de la Chevrotière à Deschambault.

Patrimoines

Portneuf est reconnu pour la qualité de conservation et les valeurs architecturale et historique de son patrimoine bâti. On y retrouve un total de 29 biens culturels protégés se répartissant comme suit: 23 biens culturels "classés" - dont 3 sites - et 2 biens culturels "reconnus" par le Gouvernement du Québec, 3 biens culturels "cités" par des municipalités et un bien culturel "désigné" par le Gouvernement du Canada. L'ancienneté du territoire donne également à la région un potentiel élevé pour le patrimoine archivistique et le patrimoine archéologique; plusieurs sites ont d'ailleurs fait l'objet de fouilles systématiques ou de sondages le long du fleuve Saint-Laurent en particulier et un centre d'archives régional a été inauguré au printemps 2001.

D'autre part, la MRC se distingue de plus en plus par la qualité de ses paysages naturels et humanisés ruraux, des paysages fluviaux du Chemin du Roy aux paysages agraires des villages du piedmont en passant par la vallée du Bras du Nord à Saint-Raymond. Ce nouveau concept de paysage permet d'embrasser une vision plus large du patrimoine qui rejoint la réalité portneuvoise, soit celle du mariage entre patrimoine culturel et patrimoine naturel. On retrouve ainsi des thématiques du patrimoine correspondant à autant de réalités géographiques et caractérisant le territoire portneuvois : patrimoine maritime, agricole, forestier ou encore patrimoine industriel et patrimoine religieux. Il est à souligner que le patrimoine religieux a fait l'objet d'une mobilisation des différents intervenants concernés par sa sauvegarde et sa mise en valeur au cours des trois dernières années et que Portneuf a développé à cet égard une certaine

expertise basée sur la concertation et la sensibilisation³. La présence d'un groupe (le Comité multisectoriel du patrimoine religieux) assure la concertation à l'échelle régionale.

Enfin, le patrimoine immatériel offre dans Portneuf un grand potentiel pour l'interprétation et la revitalisation, en particulier dans le domaine des savoir-faire traditionnels. On connaît surtout le travail des nombreux Cercles des Fermières présents dans 18 des 20 municipalités du territoire et des projets ont émergé au fil des ans allant dans le sens d'une mise en valeur renouvelée de la culture traditionnelle (Caserne du lin à Saint-Léonard, démonstration de forge à Deschambault, taille et sculpture de la pierre à Saint-Marc-des-Carières, métiers du granit à Rivière-à-Pierre). Un projet initié par la table de concertation Culture et la MRC de Portneuf consiste d'ailleurs à constituer un circuit, la *Route des savoirs*, axé sur les métiers traditionnels.

La bibliothèque : un foyer de la culture

Dans la plupart de nos milieux, la bibliothèque municipale est le principal foyer local de la culture. La région portneuvoise peut compter, à cet égard, sur un réseau étendu de douze bibliothèques publiques affiliées au Centre régional de service aux bibliothèques publiques (CRSBP) auquel s'ajoutent une bibliothèque municipale non affiliée et trois bibliothèques en milieu scolaire partagées avec des municipalités. La plupart de ces bibliothèques sont soutenues par des comités de bénévoles dynamiques qui n'hésitent pas à organiser des activités qui s'ajoutent aux services de base de prêt et de consultation de volumes (expositions, conférences, ateliers, etc.).

⁴ Voir à ce sujet:

Comité multisectoriel du patrimoine religieux de Portneuf, *Un Clocher, un Village - Actes du colloque sur l'avenir du patrimoine religieux de Portneuf, 27 mai 2000*, MRC de Portneuf, 2000;

et

Hélène Bourque et Paul Labrecque, *Inventaire et évaluation patrimoniale des églises érigées sur le territoire de la MRC de Portneuf*, Rapport préparé pour le Comité multisectoriel du patrimoine religieux de Portneuf, 2000

Principes directeurs

La vie culturelle est un moteur de création d'emplois et contribue à la qualité de vie dans nos municipalités.

La mise en valeur du cadre bâti et l'interprétation des sites historiques de nos municipalités contribuent par leur fonction didactique à l'enrichissement et à l'épanouissement de la population locale. La vie artistique stimulée par les créateurs individuels et les groupes d'artistes de même que les activités socioculturelles générées par les services de loisirs municipaux et les organismes culturels sont autant d'occasions de rendre la culture accessible à la population. Pensons seulement aux activités de la bibliothèque municipale, véritable foyer de la culture dans nos villages, ou encore aux ateliers d'art, aux nombreuses chorales, aux troupes de théâtre amateur. De plus, cette valeur ajoutée entraîne la création d'emplois directs et souvent indirects et concoure ainsi à la vitalité économique de la région. Ces emplois sont surtout saisonniers et ponctuels et concernent les travailleurs étudiants ou autonomes.

Les arts et le patrimoine ont un impact considérable sur le développement touristique en raison des caractères d'authenticité et d'unicité qu'ils nous donnent.

Un des moyens privilégiés pour promouvoir la culture, pour se l'approprier et prendre conscience de sa valeur, est de la faire découvrir aux autres. L'impact que les arts et le patrimoine ont sur l'activité touristique est aussi déterminant. Cette quête d'identité pour les uns s'accompagnent donc d'une recherche de l'expérience authentique pour les autres. Le regard que les artistes portent sur nos paysages et notre histoire de même que les manifestations des patrimoines bâti et vivant sont autant d'éléments typiques qui donnent une saveur unique au produit touristique portneuvois.

La culture est un facteur de mobilisation à l'échelle régionale; elle nous rassemble en renforçant le sentiment d'appartenance régionale.

La société portneuvoise est caractérisée par une grande diversité de milieux de vie, d'activités économiques et de valeurs. Cette multitude de caractères prend cependant racine dans une histoire unique. Cette histoire témoigne de l'importance de la nature et de la volonté des défricheurs et développeurs ainsi que d'une logique du développement axée sur l'exploitation des ressources naturelles et plus particulièrement, de l'eau, fleuve et rivières. Le patrimoine religieux, dans ses petites et grandes manifestations, le patrimoine agricole et le patrimoine industriel nous rappellent les origines des sociétés religieuse et civile de Portneuf. Les créateurs puisent aujourd'hui leur inspiration dans ces mêmes paysages façonnées pendant plus de trois siècles d'histoire.

Axes d'intervention et orientations correspondantes

L'ensemble des préoccupations de la MRC en matière de culture sont regroupées en trois axes prioritaires. Autour de ces axes d'intervention s'articulent les orientations et les objectifs sous-jacents qui permettront de concrétiser le positionnement et la mission de la MRC de Portneuf. La formulation de ces axes de développement est guidée par les principes énoncés précédemment:

- 1 - La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel, matériel et immatériel.
- 2 - Le rayonnement des arts portneuvois et l'accessibilité de la population aux arts et à la culture régionale et nationale.
- 3 - La concertation et les partenariats pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement culturel.

1 - La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel, matériel et immatériel.

"Biens, valeurs, coutumes, savoirs transmis à travers le temps, partagés par une collectivité ou une famille, et considérés comme une composante de son identité". Cette définition du patrimoine présentée dans la proposition du Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Gouvernement du Québec est issue d'une analyse réalisée en 2000 par une équipe d'étudiants de l'Université Laval sur le concept de patrimoine⁵. Elle rejoint les préoccupations de la MRC de Portneuf quant à l'affirmation et à la promotion de l'identité régionale et confirme l'importance de la sauvegarde du patrimoine, dans ses dimensions matérielles et immatérielles, ainsi que sa nécessaire mise en valeur. Dans cette optique, la MRC peut intervenir sur la sensibilisation de la population et des différentes instances en réalisant des outils de planification ou des inventaires et en assurant leur diffusion. Le patrimoine religieux constitue à cet égard un créneau que la MRC doit consolider et accentuer à l'échelle régionale.

D'autre part, le patrimoine ou plutôt, *les patrimoines* diffèrent selon le secteur géographique de la MRC. Il est donc primordial de planifier une mise en valeur adéquate de l'ensemble du potentiel de la MRC en tenant compte des caractéristiques propres à chaque portion géographique du territoire. L'aspect global du paysage, mariant nature et culture, est le concept unificateur de toutes actions en ce domaine et le développement du tourisme culturel, la principale avenue envisagée pour la mise en valeur.

⁵ Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, *Notre patrimoine, un présent du passé*, proposition présentée à madame Agnès Maltais, Ministre de la Culture et des Communications, Gouvernement du Québec, novembre 2000.

Orientations:

- 1.1 Favoriser la conservation du patrimoine portneuvois sous toutes ses formes en privilégiant l'acquisition des connaissances et leur diffusion ainsi que le soutien à des actions de sensibilisation.
- 1.2 Assurer dans l'ensemble du territoire un développement harmonieux des potentiels de mise en valeur relatifs aux différentes thématiques du patrimoine portneuvois (religieux, agricole, forestier, maritime, industriel) dans le respect de la diversité territoriale de Portneuf.
- 1.3 Positionner la MRC de Portneuf à l'échelle de la région de la Capitale-Nationale et du Québec en fonction de son patrimoine religieux.
- 1.4 Favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine vivant par des actions visant la transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels.
- 1.5 Sensibiliser la population de même que les instances locales et régionales à l'importance de sauvegarder les paysages ruraux.
- 1.6 Développer une offre concertée de tourisme culturel.

Objectifs à atteindre

- Soutenir le démarrage et le maintien d'un service d'archives régional;
- Consolider le partenariat au niveau local pour déterminer des stratégies de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine religieux et étendre l'acquisition des connaissances et la sensibilisation aux autres facettes de cette thématique (archives, musique sacrée, rites et coutumes, mobilier, etc.);
- Actualiser sur une base régulière les inventaires de patrimoine bâti;
- Assurer l'inventaire et la mise à jour des connaissances relatives à la culture traditionnelle portneuvoise;
- Susciter et/ou soutenir les initiatives de sensibilisation aux savoir-faire traditionnels et, notamment, de revitalisation des métiers traditionnels;
- Consolider le circuit du Chemin du Roy et les autres circuits existants ou potentiels;
- Intégrer le produit touristique culturel aux autres types de produits touristiques existants;
- Soutenir les initiatives locales de sauvegarde du patrimoine;
- Identifier, protéger et mettre en valeur les paysages patrimoniaux de Portneuf .

2 - Le rayonnement des arts portneuvois et l'accessibilité de la population aux arts et à la culture régionale et nationale.

Il importe pour la MRC de Portneuf d'assurer aux artistes portneuvois une diffusion adéquate de leurs travaux favorisant ainsi l'éclosion et le rayonnement des arts d'ici. L'intervention de la MRC pourra tantôt se faire en regard des équipements culturels de portée régionale, tantôt en jouant un rôle de promotion des arts et de la culture. Parallèlement, la MRC peut collaborer avec les municipalités locales afin de permettre aux portneuvois de prendre contact avec l'ensemble des manifestations artistiques régionales et nationales, dans un esprit de démocratisation de la culture. Cette appropriation requiert notamment des liens forts et efficaces avec le milieu scolaire que la MRC, en tant qu'institution régionale, pourra promouvoir. L'éducation des jeunes aux arts et au patrimoine doit demeurer le principal but à cet égard. Enfin, le partage d'informations et d'expertise que permet la concertation régionale peut également favoriser le développement du milieu socioculturel (théâtre amateur, chant choral, ateliers d'art, danse, généalogie, culture scientifique, etc.). Il en est de même avec la consolidation du réseau des bibliothèques, des centres d'accès communautaire à Internet et autres lieux et canaux de diffusion de la culture.

Orientations:

- 2.1 Favoriser le rayonnement des arts par le soutien aux activités et événements artistiques d'envergure régionale.
- 2.2 Favoriser le maintien et/ou la création de lieux permanents accessibles pour la diffusion et la production artistique.
- 2.3 Sensibiliser le milieu scolaire à l'éducation aux arts et au patrimoine.
- 2.4 Favoriser le maintien et/ou la création de moyens de communication afin de rejoindre l'ensemble de la population portneuvoise.

Objectifs à atteindre

- Actualiser sur une base régulière l'inventaire des ressources artistiques et patrimoniales régionales et en assurer la diffusion auprès du milieu institutionnel, des entreprises et du milieu associatif;
- Favoriser une utilisation optimale du réseau des bibliothèques publiques, des centres d'accès communautaire à Internet et des médias électroniques pour la diffusion des arts;
- Soutenir les initiatives locales de développement culturel des organisations bénévoles;
- Susciter et faciliter un dialogue entre le milieu de l'éducation, le milieu municipal et le milieu culturel;
- Favoriser la tenue d'activités culturelles structurées dans les écoles du territoire de la MRC de Portneuf;

- Supporter le maintien de la télévision communautaire de Saint-Raymond, reconnaître son apport à la diffusion et à la promotion des arts et favoriser son déploiement sur l'ensemble du territoire portneuvois;
- Valoriser le français par l'organisation d'activités littéraires;
- Promouvoir la création et le maintien ainsi que la plus grande accessibilité possible par les citoyens d'un service de bibliothèque dans chaque municipalité du territoire.

3 - La concertation et les partenariats pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement culturel.

La réalité économique actuelle implique un nouveau partage des responsabilités ainsi que de nouveaux partenariats. Le développement culturel ne doit plus reposer sur la seule implication de l'État avec la participation d'un répondant mais sur un ensemble de partenaires, allant de la municipalité au citoyen en passant par les organismes locaux et régionaux. Dans ce contexte de concertation, la MRC joue un rôle prépondérant de coordination et de soutien avec le concours de la table de concertation Culture. Une saine planification, impliquant l'établissement de priorités, ainsi qu'un regroupement des forces vives sont préalables à la poursuite d'objectifs culturels. D'autre part, loin de restreindre la responsabilité de l'État, le travail en réseau, plus complexe, nécessite un partenariat assidu du Gouvernement du Québec en matière d'expertises technique et professionnelle et de soutien financier. L'identité nationale passe par la reconnaissance du patrimoine des régions et en ce sens, l'implication du Gouvernement du Québec sera toujours requise. Enfin, parmi les nouveaux partenaires appelés à jouer un rôle dans cette stratégie régionale figurent le milieu des affaires et les grandes entreprises portneuvoises.

Orientations:

- 3.1 Favoriser une action culturelle régionale concertée et planifiée.
- 3.2 Sensibiliser les intervenants portneuvois au réseautage culturel
- 3.3 Sensibiliser le milieu des affaires à investir dans le développement culturel.
- 3.4 Favoriser l'établissement de créneaux régionaux dans le but d'accroître l'efficacité de l'action et d'assurer le soutien nécessaire aux équipements et sites reconnus.

Objectifs à atteindre

- Favoriser le réseautage des institutions muséales portneuvoises et leur intégration aux autres regroupements régionaux et nationaux;
- Reconnaître et soutenir le travail des organismes régionaux de concertation;
- Assurer la coordination des activités et du développement culturel à l'échelle régionale;
- Consolider le partenariat avec le Gouvernement du Québec;

- Valoriser le travail des organisations bénévoles qui œuvrent à la promotion des arts et à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine;
- Consolider les acquis culturels et les développer;
- Optimiser le développement des projets qui présentent un potentiel régional et qui ont un caractère mobilisateur dans Portneuf;
- Instaurer un processus régional périodique de planification, de consultation et d'évaluation de la politique culturelle.

Rôles de la MRC et partenariat

La MRC facilitatrice

La municipalité locale est maître d'œuvre de son développement culturel. En ce sens, la MRC de Portneuf peut faciliter le développement des arts, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine au niveau local en soutenant les principaux intervenants impliqués, municipalités constituantes et organismes mandataires du milieu, dans ces différents projets. De la même façon, la MRC peut contribuer aux efforts de réseautage culturel à l'échelle régionale. Elle peut également favoriser l'accessibilité de la population aux arts en reconnaissant la portée régionale d'équipements culturels sur son territoire ou encore en sensibilisant des partenaires régionaux.

La MRC maître d'œuvre

Dans le cadre de son mandat d'aménagement du territoire et d'urbanisme, la MRC de Portneuf est bien placée pour réaliser différents projets d'inventaire contribuant ainsi au renouvellement des connaissances en matière de patrimoine et de paysages notamment. À l'image des projets réalisés dans le domaine du patrimoine religieux au cours des dernières années, la MRC peut jouer son rôle de promotion en produisant et diffusant des outils de sensibilisation divers. À travers les outils de planification régionaux, elle s'implique activement dans la formulation d'objectifs et détermine au besoin les moyens pour les réaliser. Enfin, elle peut susciter, soutenir, accompagner tout processus de concertation régionale qui concourt à la réalisation de projets mobilisateurs.

Les partenaires

Les premiers partenaires dans ce vaste chantier sont les municipalités constituantes de la MRC de Portneuf, leur service des loisirs et les organismes culturels.

En second lieu, la MRC de Portneuf compte sur la collaboration de plusieurs organismes régionaux afin de réaliser ses objectifs de développement culturel. Parmi les acteurs de premier plan, on retrouve le ministère de la Culture et des Communications et le Centre local de développement de Portneuf. Alors que le premier sera sollicité pour son expertise technique et professionnelle et sa participation financière, le second pourra intégrer aux priorités d'action actuelles les objectifs culturels générateurs de retombées économiques, aidant la MRC dans son rôle de soutien à la culture. Le CLD avec son mandat de développement, de promotion et d'information touristiques constitue également le principal partenaire de la MRC lorsqu'il est question de tourisme culturel.

D'autres partenaires seront aussi mis à contribution à des étapes différentes de la réalisation de la politique culturelle: Centre local d'Emploi (CLE), Fondation portneuvoise de la culture, Centre d'archives régional de Portneuf inc., Société artistique régionale de Portneuf. La planification et la réalisation de projets d'envergure a de plus démontré l'importance du partenariat du milieu des

affaires ainsi que celui de la Commission scolaire Portneuf dans une perspective d'éducation aux arts et au patrimoine favorisant la transmission de la culture.

Plutôt que de constituer un comité de suivi de la politique culturelle, la table de concertation Culture, qui a participé à la formation du Groupe de travail sur la politique culturelle, est l'organisation toute désignée pour veiller à l'application et à l'évaluation des objectifs de la politique culturelle, grâce aux moyens que la MRC de Portneuf déterminera au besoin. La table de concertation Culture et le Conseil portneuvois de concertation et de développement (CPCD) pourront également s'inspirer de la politique culturelle pour actualiser le Plan stratégique de développement de la MRC. Le Comité multisectoriel du patrimoine religieux (CMPR), autre organisation régionale vouée à la concertation, se verra confirmé dans son rôle de sensibilisation pour tout ce qui touche la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux.

Texte adopté le 3 octobre 2001 (résolution CR 260-10-2001)

Le Comité de la politique culturelle de la MRC de Portneuf

Jacques Bouillé, président
Conseil de la MRC de Portneuf

Monique Bisson, Rivière-à-Pierre
Société artistique régionale de Portneuf
Représentante du secteur Arts visuels

Élise Paré-Tousignant, Deschambault
École régionale de musique du Vieux Couvent de Deschambault inc.
Représentante du secteur Arts de la scène

Danielle Delisle, Neuville
Société d'histoire de Neuville inc.
Représentante du secteur Patrimoine

Marguerite Barrette, Saint-Marc-des-Carières
Comité culturel de Saint-Marc-des-Carières
Représentante du secteur Culture traditionnelle

Hermann Saint-Amant, Saint-Alban
Comité du centre d'archives régional de Portneuf inc. et Association des familles Saint-Amand inc.
Représentant du secteur Lettres

Gino Carrier, Saint-Raymond
Désigner graphique et projet de biennale internationale des arts
Représentant du secteur Arts visuels

Ludger Lavoie, Cap-Santé
Comité multisectoriel du patrimoine religieux
Représentant du secteur Patrimoine religieux

Denis Robitaille, Les Écureuils
Comité multisectoriel du patrimoine religieux
Représentant du secteur Patrimoine religieux

Sylvain Groleau, Saint-Marc-des-Carières
Commission scolaire Portneuf
Représentant du secteur Éducation

Stéphane Lépine, Saint-Raymond
Télévision communautaire de Saint-Raymond
Représentant du secteur Communications

Jean Gaudreault, Pont-Rouge
Service des loisirs et de la culture de Pont-Rouge
Représentant du secteur Loisir municipal

Daniel Boucher, Saint-Raymond
Service des loisirs et de la culture de Saint-Raymond
Représentant du secteur Loisir municipal

Gilbert Guérin
Direction de la Capitale-Nationale
Ministère de la Culture et des Communications

Patrick Bouillé, secrétaire
Coordonnateur culturel de Villes et villages d'art et de patrimoine
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
MRC de Portneuf

Ont également collaboré:

Christian Denis, Grondines
Les Amis du moulin de Grondines
Secteur Culture traditionnelle

Françoise Lamontagne
Chœur Allegro de Pont-Rouge
Secteur Arts de la scène

Sylvain Groleau

Bachelier en arts plastiques depuis 1993 de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Sylvain Groleau se démarque par un envol surprenant. Il s'est mérité, en plus du Prix Stelio-Sole en 1998, bourses et mentions dont la bourse Gilles-Verville décernée par le syndicat des professionnels de l'université du Québec à Trois-Rivières. Il a présenté cinq expositions individuelles à Trois-Rivières, Montréal et Québec, participé à une quinzaine d'expositions collectives ainsi qu'à huit livres d'artistes. On retrouve ses œuvres dans trois galeries, à Québec, Ottawa et Montréal. Sylvain Groleau est originaire de Saint-Marc-des-Carières et est aussi enseignant en arts plastiques et en infographie à l'École secondaire Saint-Marc de la commission scolaire de Portneuf depuis 7 ans. Son atelier est situé à Trois-Rivières.

Une vision d'avenir pour notre culture

« L'œil signifie la vision de l'avenir pour la culture dans Portneuf. Les personnages illustrés avec des mouvements divers, représentent l'énergie et la vigueur des personnes qui veilleront à ce que le projet et les objectifs de la politique culturelle de Portneuf soient une réussite en tout point au fil des années futures. »

Sylvain Groleau